

# SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



Mairie de MOCA CROCE  
20140 MOCA CROCE

Pietrosella, le 6 octobre 2025

Succession CROCE Madeleine née ISTRIA

Dossier 107958/JJL/JJL/

Vos réfs :

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des mesures arrêtées pour porter remède aux indivisions d'origine successorales, Monsieur le Garde des Sceaux et le Notariat ont arrêté des mesures de nature à permettre l'établissement de titres de propriété lorsque ceux-ci font défaut.

Afin d'assurer la publicité, il est prévu l'affichage en Mairie de l'avis de création de titre durant 3 mois.

Cette formalité aura l'avantage de porter à la connaissance du premier Magistrat de la commune les opérations de mutation par décès et de provoquer d'éventuelles revendications de tiers.

Nous vous remercions de votre collaboration et d'avoir l'extrême obligeance de retourner à l'étude le récépissé "d'affichage en Mairie" joint à la présente.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

,

Service Formalités

## INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**MOCA-CROCE**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Jérôme LUCCIONI Notaire associé et titulaire de la société civile Professionnelle Maître Jean-Jérôme LUCCIONI ; à PIETROSELLA (20166) le 12 septembre 2025

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017,  
Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

Madame Christiane Angèle Croce, retraitée, demeurant à Saint Gilles croix de vie (85800), 9 rue des Petites Fontaines, épouse de Monsieur Claude Michel Allegre, née à Tunis (Tunisie), le 2 octobre 1933, de nationalité française, (12/48<sup>ème</sup>)

Monsieur Vincent Paul Nicolas Croce, retraité domicilié en son vivant à Marseille (13004) 29 Impasse Croix de Régnier, né à Sousse (Tunisie), le 2 août 1944, époux de Madame Simone Marie Françoise Nicoli, décédé ab intestat à Marseille (13005), le 10 décembre 2007, (4/48<sup>ème</sup>)

Mademoiselle Nicole Marie Antoinette Croce, retraitée, demeurant à Marseille (13004), 61 Boulevard Françoise Duparc, née à Petreto-Bicchisano (20140), le 20 novembre 1948, célibataire, de nationalité française, (4/48<sup>ème</sup>)

Mademoiselle Madeleine Rosette Croce, retraitée, demeurant à Marseille (13004), 63 Boulevard Françoise Duparc, née à Tunis, le 3 janvier 1951, célibataire, de nationalité française, (4/48<sup>ème</sup>)

Madame Madeleine Antoinette ANDREANI, retraitée, demeurant à SAINT-PAUL-DE- VENCE (06570)3051 Route des Serres. Née à SOUSSE (TUNISIE), le 20 février 1940, Veuve de Monsieur Michel SIMONIAN et non remariée, de nationalité française, Née à SOUSSE (TUNISIE), le 20 février 1940. Veuve de Monsieur Michel SIMONIAN et non remariée. (24/48<sup>ème</sup>)

**Et portant sur le bien immobilier suivant :**

**Sur le territoire de la commune de MOCA-CROCE:**

**UN TIERS INDIVIS de divers parcelles de terre cadastrées :**

- Section B, numéro 494, lieudit Casabianca.
- Section A, numéro 159, lieudit Linara
- Section A, numéro 160, lieudit Linara
- Section B, numéro 310, lieudit Vignarella
- Section B, numéro 313, lieudit Vignarella
- Section B, numéro 482, lieudit Casabianca
- Section C, numéro 53, lieudit Acquella

**Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :**

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière "*

Adresse mail de l'étude : jeanjerome.luccioni@notaires.fr

Pour Avis  
Me Jean-Jérôme LUCCIONI

## RECEPISSE D'AVIS D'AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Patrice ISTRIA , Maire de la commune de MOCA CROCE donne acte à Maître Jean-Jérôme LUCCIONI , Notaire associé et titulaire de la Société Civile Professionnelle « Maître Jean-Jérôme LUCCIONI » à SARROLA CARCOPINO (20167) , de l'affichage en Mairie de l'avis de prescription trentenaire au profit de :

Madame Christiane Angèle Croce, retraitée, demeurant à Saint Gilles croix de vie (85800), 9 rue des Petites Fontaines, épouse de Monsieur Claude Michel Allegre, née à Tunis (Tunisie), le 2 octobre 1933, de nationalité française, (12/48<sup>ème</sup>)

Monsieur Vincent Paul Nicolas Croce, retraité domicilié en son vivant à Marseille (13004) 29 Impasse Croix de Régnier, né à Sousse (Tunisie), le 2 août 1944, époux de Madame Simone Marie Françoise Nicoli, décédé ab intestat à Marseille (13005), le 10 décembre 2007, (4/48<sup>ème</sup>)

Mademoiselle Nicole Marie Antoinette Croce, retraitée, demeurant à Marseille (13004), 61 Boulevard Françoise Duparc, née à Petreto-Bicchisano (20140), le 20 novembre 1948, célibataire, de nationalité française, (4/48<sup>ème</sup>)

Mademoiselle Madeleine Rosette Croce, retraitée, demeurant à Marseille (13004), 63 Boulevard Françoise Duparc, née à Tunis, le 3 janvier 1951, célibataire, de nationalité française, (4/48<sup>ème</sup>)

Madame Madeleine Antoinette ANDREANI, retraitée, demeurant à SAINT-PAUL-DE-VENCE (06570)3051 Route des Serres. Née à SOUSSE (TUNISIE), le 20 février 1940, Veuve de Monsieur Michel SIMONIAN et non remariée, de nationalité française, Née à SOUSSE (TUNISIE), le 20 février 1940. Veuve de Monsieur Michel SIMONIAN et non remariée. (24/48<sup>ème</sup>)

Et portant sur le bien immobilier suivant :

**Sur le territoire de la commune de MOCA-CROCE**

**UN TIERS INDIVIS de divers parcelles de terre cadastrées :**

- Section B, numéro 494, lieudit Casabianca.
- Section A, numéro 159, lieudit Linara
- Section A, numéro 160, lieudit Linara
- Section B, numéro 310, lieudit Vignarella
- Section B, numéro 313 , lieudit Vignarella
- Section B, numéro 482, lieudit Casabianca
- Section C, numéro 53, lieudit Acquella

Ledit avis apposé en Mairie de MOCA-CROCE

Fait à MOCA-CROCE

LE

Le Maire,  
Monsieur Patrice ISTRIA

